



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

*Une dimension régionale pour la conservation
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET **N°003/SE/COMIFAC/2021**

***Pour le recrutement d'un(e) Consultant individuel Expert (e) en Gouvernance Forestière
et environnementale au secrétariat Exécutif de la COMIFAC***

Projet : Contrat de financement GIZ

1. Contexte et justification

La promotion d'une gestion durable des forêts est considérée comme étant d'une importance cruciale pour la préservation des forêts tropicales humides d'une part et pour le développement économique et social des pays et des populations locales d'autre part. Ces forêts jouent par ailleurs un rôle de premier plan en tant que « poumon vert » dans l'atténuation du changement climatique. Avec la croissance démographique, les besoins globaux en produits forestiers augmentent et la pression sur les forêts s'accroît dans les mêmes proportions.

La bonne gouvernance forestière est une des principales clefs pour une gestion durable des forêts. Elle implique des principes fondamentaux tels que la transparence, l'équité, la participation, la responsabilité, la coordination et les capacités. La COMIFAC s'inscrit dans une logique de bonne gouvernance et la reconnaît comme élément clef pour un développement durable et équitable, et comme facteur essentiel dans la lutte contre la pauvreté. La gouvernance forestière s'avère ainsi être une thématique transversale que l'on retrouve dans les différents axes du Plan de Convergence, document stratégique de référence de la COMIFAC. En outre la bonne gouvernance y apparaît comme une valeur fondamentale et est considérée, à juste titre comme "*un préalable incontournable à la gestion durable des forêts*".

En 2011, la COMIFAC a initié le processus de création d'un Groupe de Travail sur la Gouvernance Forestière (GTGF). L'objectif de ce groupe était de disposer d'un espace de réflexion et d'échanges entre les parties prenantes, qui permette d'examiner et de traiter des thématiques et problèmes importants de gouvernance forestière de la sous-région. Ce Groupe de Travail a été formellement mis en place en novembre 2013 lors de la session extraordinaire du Conseil des Ministres de la COMIFAC tenue à N'Djamena au Tchad, session au cours de laquelle les missions et les modalités d'organisation de ce groupe de travail ont été approuvées.

Après un fonctionnement probant du GTGF pendant la période 2014- 2017, il s'est avéré nécessaire d'effectuer un bilan de cette phase pilote qui a conduit le Secrétariat Exécutif à proposer de faire évoluer ce Groupe de Travail. Ceci a impliqué pour la relance des activités du GTGF, une révision des missions et de la structuration du groupe qui a été faite lors de l'atelier dédié à cet effet qui s'est tenu du 23 au 25 octobre 2018 à Kinshasa en République Démocratique du Congo.

Suivant les nouvelles modalités d'organisation définies, le GTGF (composé des groupes thématiques et de la Plénière) fonctionne essentiellement sur la base d'un collectif modulable d'experts chargés de traiter des différentes thématiques qui concernent le GTGF. Cinq thématiques prioritaires ont été à cet effet retenues : (i) politiques et législations forestières et environnementales ; (ii) légalité, certification et industries forestières (y inclus la transparence et la lutte contre la corruption dans le secteur forestier) ; (iii) foresterie décentralisée (y inclus foresteries communautaire, communale, urbaine...) et exploitation artisanale des ressources forestières ; (v) Dialogue international sur les forêts.

Pour chaque thématique, un expert, représentant d'une institution partenaire, est désigné pour faciliter la réalisation des actions à mener par les experts chargés de la thématique concernée.

En vue de garantir le fonctionnement du GTGF, il a été convenu qu'un Expert(e) en Gouvernance forestière, basé(e) au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, puisse être recruté(e) afin d'assurer le suivi des activités et assurer l'interface avec les leaders des groupes thématiques, la Plénière du GTGF et le secrétariat Exécutif de la COMIFAC.

C'est dans cette optique que la Coopération Technique Allemande à travers le projet GIZ d'appui à la COMIFAC soutient le Secrétariat Exécutif dans la mobilisation d'une expertise en appui au Groupe de Travail sur la Gouvernance Forestière. Les présents termes de référence sont établis pour définir les modalités de recrutement d'un Consultant sous régional. Les missions, responsabilités et tâches pour ce poste sont décrites ci-dessous.

2. Objet de la Mission

Renforcer la mise en œuvre du Plan de convergence de la COMIFAC en contribuant à l'amélioration de la bonne gouvernance forestière¹ dans la sous-région Afrique centrale.

2.1 Missions spécifiques

- Contribuer au développement d'une force de proposition pour des actions concertées de plaidoyer et de lobbying, concourant à la défense des intérêts communs des pays de l'espace COMIFAC dans le dialogue sur la gestion durable et la gouvernance forestière, aux niveaux national, sous-régional, régional et international ;
- Coordonner les activités du GTGF ;
- Contribuer au renforcement des capacités des acteurs impliqués (à tous les niveaux) dans la gestion durable des forêts du bassin du Congo sur les questions de gouvernance forestière en Afrique centrale.
- Contribuer à l'opérationnalisation du plan de convergence de la COMIFAC : préparation du plan de travail biennal et Plan de travail annuel...
- Initier et contribuer aux actions de recherche des financements pour la mise en de la feuille de route du Groupe de travail Gouvernance forestière en particulier et du plan de convergence en général ;
- Prendre en charge tout autre dossier soumis par la hiérarchie (Secrétaire Exécutif, Secrétaire Exécutif Adjoint et DAF)

3. Tâches de l'Expert (e)

Sous la coordination du Secrétaire Exécutif Adjoint, l'Expert (e) aura pour tâches :

- d'accompagner le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et ses partenaires clés dans la mise en œuvre des activités du GTGF,
- de conseiller et proposer un plan stratégique de solutions adaptées pour l'amélioration de la gouvernance forestière et environnementale en Afrique Centrale ;
- de redynamiser les différents groupes thématiques du GTGF (les accompagner dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plans d'actions respectifs);
- d'assurer le suivi et l'évaluation du GTGF dans son fonctionnement et la mise en œuvre de ses activités ;
- d'organiser et faciliter les réunions du GTGF;
- d'accompagner les pays membres de la COMIFAC dans la mise en cohérence des politiques forestières et environnementales ;
- de développer les outils/mécanismes pour la mise en œuvre de façon concertée des politiques forestières et environnementales ainsi que les législations nationales ;

¹ Le renforcement de la bonne gouvernance forestière dans la région passe par une amélioration de la reddition des comptes, de la transparence, de l'équité, de la participation, de la redevabilité et de la subsidiarité, en particulier en lien avec la lutte contre la corruption dans le secteur forêt-environnement de l'espace COMIFAC.

- de contribuer à la promotion de la rationalisation des échanges commerciaux, la légalité et la certification forestière ;
- de contribuer à l'amélioration de la prise en compte de la valeur économique du secteur forêt-environnement dans la comptabilité nationale ;
- d'accompagner les pays membres de la COMIFAC dans le processus d'élaboration des stratégies nationales d'industrialisation pour la transformation plus poussée des produits forestiers ;
- d'assurer une communication régulière sur les activités du GTGF et une visibilité de ses résultats dans la sous-région ;
- d'étudier et proposer des mesures qui permettent d'assurer la pérennité du GTGF;
- Représenter et appuyer la COMIFAC à certaines réunions nationales, sous-régionales, régionales et internationales en lien avec la gouvernance forestière et l'environnement ;

4. Produits attendus

- Feuille de route du GTGF pour la période 2020-2022 ;
- Plan d'actions des différents groupes thématiques ;
- Rapports des réunions du GTGF (groupes thématiques et Plénière) ;
- Documents techniques produits par les groupes thématiques assortis de recommandations ;
- Outils de visibilité et de communication (exposés, dépliant, etc.) sur le GTGF ;
- Rapports d'activités mensuels.

5. Profil de l'Expert (e)

L'Expert(e) devra avoir le profil ci-après :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 dans le domaine de la foresterie, gestion des ressources naturelles, sciences humaines, droits ou dans un domaine similaire ;
- Avoir une expérience d'au moins 10 ans en matière de gestion durable des forêts, des ressources naturelles, sur les enjeux mondiaux en lien avec le secteur forêts-environnement et les problématiques de gouvernance forestière ;
- Avoir une expérience avérée dans la facilitation des processus de gouvernance forestière dans la sous-région Afrique centrale ;
- Avoir une connaissance approfondie de la COMIFAC, de ses pays membres, de son Plan de convergence et de l'environnement institutionnel sous régional en matière de gestion durable des forêts ;
- Avoir une bonne maîtrise des politiques forestières et environnementales des pays membres de la COMIFAC et des développements actuels concernant la gouvernance forestière dans la sous-région Afrique centrale ;
- Avoir une expérience avérée en matière de modération des ateliers et des conférences ;
- Avoir une bonne expérience de travail avec des organisations intergouvernementales et une connaissance des procédures des bailleurs de fonds ;
- Avoir une bonne connaissance des parties prenantes à la gestion forestière et environnementale en Afrique centrale y compris la société civile et le secteur privé ;
- Avoir de bonnes aptitudes en matière de communication et pour le travail en équipe dans un milieu multiculturel ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse, de synthèse, de rapportage et de travail sous pression ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique une pratique usuelle des outils et logiciels informatiques de bureau (Microsoft Word, Excel, Power Point) et de communication électronique ;
- Avoir une parfaite maîtrise du Français. La connaissance d'une autre langue de travail de la COMIFAC (Anglais, l'Espagnol ou le Portugais) étant un atout supplémentaire.
- Être ressortissant d'un état Membre de la COMIFAC et être âgé de 30 ans au moins et 50 ans au plus.

6. Durée du contrat

La durée du contrat est de 12 mois renouvelable. Le lieu d'affectation est Yaoundé au siège du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC.

7. Liens hiérarchiques

Le consultant sera sous la supervision du Secrétaire Exécutif Adjoint et Coordonnateur technique de la COMIFAC.

8. Avis spécial

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC s'est engagé à atteindre un équilibre entre les sexes et une diversité géographique au sein de son personnel. Les candidatures féminines sont fortement encouragées à postuler.

Aussi, les candidats des États membres suivants, qui ne sont pas représentés au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC au 15 juillet 2021, sont fortement encouragés à postuler : Sao Tomé et Principe, Guinée Equatoriale, Gabon, République du Congo, Burundi, Rwanda.

9. Dépôts de candidature

Le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, invite les Consultants Individuels à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci – dessus. Le dossier de candidature devra être composé de (i) Curriculum Vitae (CV) détaillé, faisant état de la formation et de l'expérience professionnelle, et (ii) lettre de motivation.

Un consultant individuel sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le manuel des procédures Administratives et Financières de la COMIFAC.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : 8h00 à 16h00 heures locales.

Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par courrier électronique (comifac@comifac.org) ou déposées en cinq (05) exemplaires au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC au plus tard le 12 août 2021 à 15 heures avec la mention : **Manifestation d'intérêt N°003/SE/COMIFAC/2021, pour le recrutement d'un Consultant Individuel Expert en Gouvernance Forestière et environnementale pour la COMIFAC».**

Secrétariat Exécutif de la COMIFAC
Carrefour Golf, à 100mètre du congress Hotel
Tel : +237 222 21 33 11

Yaoundé le 23 Juillet 2021

Le secrétaire Exécutif



Hervé Martial MAÏDOU